

2013-01-14

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE NAMUR**

Procès-verbal; de la séance ordinaire du conseil municipale tenue le 14<sup>ème</sup> jour de janvier 2013 à 19h30 à la salle du conseil situé au 996, rue du Centenaire, Namur, et à la quelle sont présents les conseillers suivants :

Lorne Graham, conseiller #3  
Josée Dupuis, conseillère #6

Marianne Labelle, conseillère #4

Les conseillers suivant sont absents :

Jean-Claude Labrie, conseiller #1  
Diane Dorion, conseillère #2  
Patrick Blanc, conseiller #5

Formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, monsieur Gilbert Dardel. La directrice générale et secrétaire trésorière, madame Cathy Viens, est aussi présente.

Neuf (9) contribuables assistent à la séance.

**1.0 CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le président de la séance confirme qu'il y a quorum et déclare la séance ouverte à 19h35.

**2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**R2013-01-14-01**

**Il est proposé par madame la conseillère Marianne Labelle**

**QUE** l'ordre du jour suivant soit adopté.

- 1.0 Constatation du Quorum et ouverture de la séance
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Adoption des procès-verbaux
  - 3.1 Adoption de la séance ordinaire du 3 décembre 2012
  - 3.2 Adoption de la séance spéciale du 20 décembre 2012
  - 3.3 Adoption de la séance spéciale du budget du 20 décembre 2012
- 4.0 Période de l'assistance
- 5.0 Informations aux membres du conseil
  - 5.1 Rapport du comité de la voirie
  - 5.2 Rapport du comité de la cueillette des ordures et des matières recyclables
  - 5.3 Rapport du comité de l'urbanisme
  - 5.4 Rapport du comité des loisirs, sports et socio culturel
  - 5.5 Rapport du comité administratif/ressources humaines/politique familiale/communication
  - 5.6 Rapport du comité du service incendie
  - 5.7 Rapport du maire
- 6.0 Résolutions
  - 6.1 Demande de versement pour subvention réseau routier en référence au dossier n° 00019106-1-80110 (07) – 2012-06-19-36
  - 6.2 Le grand Défi Pierre Lavoie / demande de droit de passage
  - 6.3 Adoption du renouvellement du contrat avec la municipalité Lac-des-Plages pour la cueillette des ordures et matières recyclables
  - 6.4 Adoption des dépenses incompressibles 2013
  - 6.5 Adoption des salaires 2013
  - 6.6 Demande de contribution annuelle de la Croix Rouge Canadienne
  - 6.7 Nomination d'une firme comptable pour effectuer l'audit du rapport financier 2012
  - 6.8 Rapport de l'auditeur sur la reddition de compte dans le cadre du programme d'aide à l'entretien du réseau local pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2012
  - 6.9 Rapport de l'auditeur sur le coût net de la collecte sélective de matières recyclable pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2012
  - 6.10 Assistance à la compilation des prévisions budgétaires 2013 et à la transmission des données au MAMROT
  - 6.11 Rapport de l'auditeur sur la reddition de compte dans le cadre du programme de transfert d'une partie de la taxe d'accise sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec (TECQ) 2010 – 2013
  - 6.12 Rapport de l'auditeur sur les coûts admissibles dans le cadre du programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase II (Ministère de l'éducation, du Loisirs et du Sport)
  - 6.13 Dossier Carrefour de l'info – parcours ancestral
  - 6.14 Adoption du règlement 170 – taxe aux fins de financement du service des premiers répondants
  - 6.15 Personne mandatée et signataire pour entente Laurentide Re-Sources inc.
  - 6.16 Demande de don association chasse et pêche
  - 6.17 Lettre d'appui pour l'implantation de classe d'immersion à l'école de Namur

- 6.18 Publicité cahier vision
- 6.19 Demande de rapport d'urbanisme et rencontre mensuelle
- 6.20 Frais pour retour de chèque sans fonds
- 6.21 Demande d'aide financière – Marathon canadien de ski
- 6.22 Adoption du renouvellement de contrat de l'officier en bâtiment et en environnement
- 6.23 Mandat Me Rino Soucy – Camion à ordures
- 7.0 Finances
- 7.1 Rapport des heures cumulées
- 7.2 Activités financières
- 7.3 Approbation des comptes fournisseurs au 31 décembre 2012
- 8.0 Seconde période de l'assistance
- 9.0 Varia
- 10.0 Correspondances diverses
  - 10.1 Infolettre des nouveaux arrivants
  - 10.2 Coopérative de solidarité de Boileau
  - 10.3 Site WEB de covoiturage en Outaouais
  - 10.4 Marathon canadien de ski
  - 10.5 Napperon des festivals 2013
  - 10.6 1<sup>er</sup> Forum culturel Papineau
  - 10.7 Association Québécoise matière énergie
- 11.0 Levée de la séance

**Adopté à l'unanimité.**

### **3.0 Adoption des procès verbaux**

#### **3.1 Adoption de la séance ordinaire du 3 décembre 2012**

**ATTENDU** que la directrice générale a déposé le procès-verbal de la réunion du 3 décembre 2012;

**ATTENDU** qu'une modification mineure soit apportée au procès-verbal au point 6.3 « il est proposé par monsieur le conseiller Lorne Graham » et non; « Il est proposé par monsieur le conseiller Lorne conseiller »;

#### **R2013-01-14-02 Il est proposé par monsieur le conseiller Lorne Graham**

**QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 3 décembre 2012 soit approuvé avec la modification au point 6.3 tel que précité.

**Adoptée à l'unanimité**

#### **3.2 Adoption de la séance spéciale du 20 décembre 2012**

**ATTENDU** que la directrice générale a déposé le procès-verbal de la réunion du 20 décembre 2012;

**ATTENDU** qu'aucune modification n'est à apporter au procès-verbal;

#### **R2013-01-14-03 Il est proposé par monsieur le conseiller Lorne Granham**

**QUE** le procès-verbal de la séance spéciale du conseil du 20 décembre 2012 soit approuvé tel que déposé.

**Adoptée à l'unanimité**

#### **3.3 Adoption de la séance spéciale du budget du 20 décembre 2012**

**ATTENDU** que la directrice générale a déposé le procès-verbal de la réunion du 20 décembre 2012;

**ATTENDU** qu'aucune modification n'est à apporter au procès-verbal;

#### **R2013-01-14-04 Il est proposé par madame la conseillère Josée Dupuis**

**QUE** le procès-verbal de la séance spéciale du conseil du 20 décembre 2012 soit approuvé tel que déposé.

**Adoptée à l'unanimité**

#### **4.0 Période de l'assistance**

Monsieur le maire répond aux questions des citoyens

Monsieur Steven Davies porte plainte officiellement concernant le déneigement de la rue Leggett. Les membres du comité de la voirie rencontreront les employés de la voirie afin de remédier au problème.

#### **5.0 Informations aux membres du conseil**

- 5.1 Rapport du comité de la voirie a été déposé
- 5.2 Rapport du comité de la cueillette des ordures et des matières recyclables a été déposé
- 5.3 Rapport du comité de l'urbanisme a été déposé
- 5.4 Rapport du comité des loisirs, sports et socio culturel a été déposé
- 5.5 Rapport du comité administratif/ressources humaines/politique familiale/communication - non déposé
- 5.6 Rapport du comité du service incendie a été déposé
- 5.7 Rapport du maire a été déposé

**Adoptée à l'unanimité.**

#### **6.0 RÉSOLUTIONS**

##### **6.1 Demande de versement pour subvention réseau routier en référence au dossier n° 00019106-1 – 80110(07) – 2012-06-19-36**

**CONSIDÉRANT** qu'une subvention maximale de 20 000.00\$ (dossier n° 00019106-1 – 80110(07) – 2012-06-19-36) a été accordée pour l'amélioration de la rue de la Forge ;

**CONSIDÉRANT** que cette subvention n'est valable que pour la durée de l'exercice financier 2012 – 2013 ;

**CONSIDÉRANT** que les travaux ont été complétés et que les pièces justificatives du coût total des travaux sont jointes ;

#### **R2013-01-14-05 Il est proposé par madame la conseillère Marianne Labelle**

**QUE** la demande du versement de 20 000.00\$ pour les travaux qui ont été exécutés sur la rue de la Forge soit acheminée au Ministère des Transports par la secrétaire trésorière avec une copie de la facture.

**Adoptée à l'unanimité**

##### **6.2 Le Grand défi Pierre Lavoie / demande de droit de passage**

**ATTENDU** que dans le cadre d'une levée de fonds et d'entraînement pour le « Le Grand défi Pierre Lavoie » l'équipe de cycliste du Casino Lac Leamy / Mont-Tremblant organise une randonnée de Gatineau à Mont-Tremblant ;

**ATTENDU** que pour parvenir à faire cette randonnée, une permission de passer sur les routes traversant la municipalité de Namur doit être remise dans le but d'obtenir un permis d'événements spéciaux du Ministère du Transport du Québec, pour faire cette activité de façon légale et sécuritaire ;

**ATTENDU** que l'activité aura lieu la même fin de semaine que l'événement Jours J – BMR

**EN CONSÉQUENCE,**

#### **R2013-01-14-06 Il est proposé par madame la conseillère Josée Dupuis**

**QUE** le conseil municipal de Namur autorise l'équipe de cycliste du casino Lac Leamy / Mont-Tremblant à passer sur les routes de la municipalité de Namur ;

**QUE** Le conseil municipal de Namur demandera aux organisateurs de l'activité « Le Grand défi Pierre Lavoie » la possibilité de revoir les dates pour les éditions futures puisque l'événement Jours J – BMR aura lieu la même fin de semaine et qu'il prend beaucoup d'ampleur.

**Adoptée à l'unanimité**

**6.3 Adoption du renouvellement du contrat avec la municipalité Lac-des-Plages pour la cueillette des ordures et matières recyclables.**

**CONSIDÉRANT** que l'entente intermunicipale pour la cueillette des ordures ménagères et du recyclage par la municipalité de Namur pour la municipalité de Lac-des-Plages doit être renouvelée pour l'année 2013;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de renouveler ladite entente pour l'année 2013;

**R2013-01-14-07 Il est proposé par monsieur Lorne Graham**

**QUE** l'entente contractuelle pour la cueillette des ordures ménagères et du recyclage soit renouvelée avec la municipalité de Lac-des-Plages pour l'année 2013, soit du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2013;

**QUE** les modalités du contrat antérieur demeurent inchangées; à un taux horaire à 93.00\$ / heure;

**QUE** monsieur le maire Gilbert Dardel et madame la directrice générale et secrétaire trésorière Cathy Viens sont mandatés à titre de signataire de cette entente contractuelle avec la municipalité de Namur et la municipalité de Lac-des-Plages.

**Adoptée à l'unanimité**

**6.4 Autorisation des dépenses incompressibles 2013**

**ATTENDU** que dans l'enveloppe du budget, certaines dépenses sont dites incompressibles à cause des engagements financiers de la municipalité ou parce qu'elles sont liées à son fonctionnement ;

**ATTENDU** que le ministère des Affaires Municipales recommande d'adopter, au début de l'exercice financier, une résolution autorisant le maire et la directrice générale à effectuer le paiement de ces dépenses incompressibles ;

**EN CONSÉQUENCE**

**R2013-01-14-08 Il est proposé par madame la conseillère Marianne Labelle**

**QUE** le maire ou la pro-maire et la directrice générale ou la directrice générale adjointe soient autorisés à faire le paiement des dépenses incompressibles suivantes au cours de l'exercice financier 2013 : le salaire des élus, des employés municipaux ou autres salaires, les contributions de l'employeur ou bénéfices sociaux et les remises aux gouvernements, les contrats déjà signés ainsi que les frais de déplacements, d'électricité, de téléphone, d'immatriculation des véhicules, les frais de postes, les assurances ainsi que les dons.

**Adoptée à l'unanimité**

**6.5 Adoption des salaires 2013**

**ATTENDU** que le salaire des élus pour l'année 2013 sont les suivants :

Maire	salaire annuel	4 421.41 \$
	Allocation de dépenses	2 208.70 \$
	<b>TOTAL :</b>	<b>6 630.11 \$</b>
Conseiller	salaire annuel	1 651.45 \$
	Allocation de dépenses	824.97 \$
	<b>TOTAL :</b>	<b>2 476.42 \$</b>
	<b>TOTAL 6 conseillers</b>	<b>14 858.52 \$</b>

**ATTENDU** que la directrice générale dépose la grille des salaires des employés municipaux pour l'année 2013 pour approbation ;

**R2013-01-14-09 Il est proposé par monsieur le conseiller Lorne Graham**

**QUE** les salaires des élus ainsi que les employés municipaux pour l'année 2013 soient approuvés selon la grille de salaires déposée par la directrice générale.

**Adoptée à l'unanimité**

## **6.6 Demande de contribution annuelle de la Croix Rouge Canadienne**

**ATTENDU** que la Croix Rouge Canadienne a déposé une demande de contribution annuelle couvrant la période du 8 février 2013 au 8 février 2014;

**R2013-01-14-10 Il est proposé par madame la conseillère Josée Dupuis**

**QU'UN** montant de \$150.00 soit donné à la Croix Rouge Canadienne à titre de contribution annuelle.

**Adoptée à l'unanimité**

## **6.7 Nomination d'une firme comptable pour effectuer l'audit du rapport financier 2012**

**ATTENDU** que la municipalité a mandaté la firme Daniel Charlebois CA pour effectuer l'audit du rapport financier 2012 par la résolution R2012-04-04;

**ATTENDU** que la firme Daniel Charlebois, CA a avisé la municipalité par une correspondance datée du 8 décembre 2012 que ses opérations seraient désormais effectuées par la nouvelle firme comptable CHARLEBOIS ET GRATTON, CPA INC;

**ATTENDU** que les services seraient selon les mêmes termes et conditions que ceux mentionnés à la résolution R2012-04-04;

**R2013-01-14-11 Il est proposé par monsieur le conseiller Lorne Graham**

**QUE** la firme Charlebois Gratton, CPA Inc., soit mandatée pour effectuer l'audit du rapport financier 2012 aux mêmes termes et conditions que ceux déjà énumérés à la résolution R2012-04-04;

**Adoptée à l'unanimité**

## **6.8 Rapport de l'auditeur sur la reddition de compte dans le cadre du programme d'aide à l'entretien du réseau local pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2012**

**ATTENDU** qu'une reddition de compte doit être préparée par la municipalité relative à la subvention de 43 998\$ reçue du ministère des transports pour les fins d'entretien du réseau routier local;

**ATTENDU** qu'afin de se conformer aux exigences du gouvernement du Québec, il y a lieu de mandater un auditeur externe afin d'émettre un rapport d'audit sur cette reddition de compte.

**R2013-01-14-12 Il est proposé par madame la conseillère Marianne Labelle**

**QUE** la firme Charlebois Gratton, CPA Inc., soit mandatée afin de procéder à l'audit et afin d'émettre un rapport relatif à la reddition de compte préparée par la municipalité, celle-ci faisant suite à la subvention obtenue du ministère des transports pour l'entretien du réseau routier local.

**Adoptée à l'unanimité**

## **6.9 Rapport de l'auditeur sur le coût de la collecte sélective de matières recyclables pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2012**

**ATTENDU** afin de se conformer aux exigences du gouvernement du Québec, il y a lieu de mandater un auditeur externe afin d'émettre un rapport d'audit sur le coût net de la collecte sélective de matières recyclables;

**R2013-01-14-13 Il est proposé par monsieur le conseiller Lorne Graham**

**QUE** la firme Charlebois Gratton, CPA Inc., soit mandatée afin de procéder à l'audit du coût de la collecte sélective de matières recyclables pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2012.

**Adoptée à l'unanimité**

## **6.10 Assistance à la compilation des prévisions budgétaires 2013 et à la transmission des données au MAMROT**

**R2013-01-14-14 Il est proposé par monsieur le conseiller Lorne Graham**

**QUE** la firme Charlebois Gratton, CPA Inc., soit mandatée afin de donner assistance à la

compilation des prévisions budgétaires 2013 et à la transmission des données au MAMROT.

**Adoptée à l'unanimité**

**6.11 Rapport de l'auditeur sur la reddition de compte dans le cadre du programme de transfert d'une partie de la taxes d'accise sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec (TECQ) 2010 - 2013**

**ATTENDU** qu'une reddition de compte doit être préparée par la municipalité relative à la subvention reçue à la subvention au montant de 430 953\$;

**ATTENDU** qu'afin de se conformer aux exigences du programme, il y a lieu de mandater un auditeur externe afin d'émettre un rapport d'audit sur cette reddition de compte.

**R2013-01-14-15 Il est proposé par monsieur le conseiller Lorne Graham**

**QUE** la firme Charlebois Gratton, CPA Inc., soit mandatée afin de procéder à l'audit et afin d'émettre un rapport relatif à la reddition de compte préparée par la municipalité, celle-ci faisant suite à la subvention obtenue dans le cadre du programme TECQ 2010 - 2013.

**Adoptée à l'unanimité**

**6.12 Rapport de l'auditeur sur les coûts admissibles dans le cadre du programme de soutien aux installations sportives et récréatives – PHASE II (ministère de l'éducation, du loisirs et du sport)**

**ATTENDU** qu'afin de se conformer aux exigences du programme, il y a lieu de mandater un auditeur externe afin d'émettre un rapport d'audit sur les coûts admissibles;

**R2013-01-14-16 Il est proposé par monsieur le conseiller Lorne Graham**

**QUE** la firme Charlebois Gratton, CPA Inc., soit mandatée afin de procéder à l'audit des coûts admissibles dans le cadre du programme de soutien aux installations sportives et récréatives – PHASE II;

**Adoptée à l'unanimité**

**6.13 Dossier Carrefour de l'info – Parcours ancestral**

**ATTENDU** que suite aux événements relatifs concernant le dossier du parcours ancestral;

**R2013-01-14-17 Il est proposé par monsieur le conseiller Lorne Graham**

**QUE** Monsieur Gilbert Dardel, président du carrefour de l'info, soit mandaté a voter afin de transférer ce dossier à Me Rino Soucy;

**QUE** les coûts reliés à ce dossier soient partagés équitablement par les quatre municipalités impliquées.

**Adoptée à l'unanimité**

**6.14 Adoption du règlement numéro 170 sur une taxe aux fins de financement du service des premiers répondants**

**CONSIDÉRANT** qu'au cours de la dernière année, la municipalité a implanté un service de premiers répondants;

**CONSIDÉRANT** que ce service constitue un élément indispensable pour une intégration efficace et de qualité dans le système pré-hospitalier d'urgence;

**CONSIDÉRANT** que les premiers répondants seront rémunérés à partir du premier janvier 2013;

**CONSIDÉRANT** que le montant de cette taxe pourra être modifié et devra être adopté par résolution du conseil avant le 31 décembre de chaque année;

**CONSIDÉRANT** qu'un avis de motion du présent règlement a dûment été donné à une séance extraordinaire tenue le 20 décembre 2012;

**R2013-01-14-18 Il est proposé par madame la conseillère Marianne Labelle**

**ET RÉSOLU QUE** le présent règlement soit adopté.

## **ARTICLE 1 - PRÉAMBULE**

Le préambule ci-dessus énoncé fait partie intégrante du présent règlement.

## **ARTICLE 2 – TITRE ET NUMÉRO**

Le présent règlement a pour titre « règlement régissant une taxe aux fins de financement du service des premiers répondants » et porte le numéro 170 des règlements de la Municipalité de Namur.

## **ARTICLE 3 – OBJET**

Le présent règlement est d'établir une taxe de service pour le service des premiers répondants de la municipalité de Namur.

## **ARTICLE 4 - MONTANT**

Pour rencontrer les dépenses que la municipalité aura à encourir relativement au service de premiers répondants, une compensation pour ce service sera exigée du propriétaire inscrit au rôle d'évaluation et prélevée sur tous les biens fonds imposables de cette municipalité.

La compensation est fixée à dix (10.00 \$) annuellement. Ladite compensation sera exécutoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 et payable en même temps que la taxe foncière.

## **ARTICLE 5 – ENTRÉE EN VIGUEUR**

Le présent règlement entre en vigueur le jour de sa publication, conformément à la loi.

**Adoptée à l'unanimité**

### **6.15 Personne mandatée et signataire pour entente Laurentide Re-Sources inc.**

**ATTENDU** que la municipalité est consciencieuse de son environnement;

**ATTENDU** que Laurentide Re-Source Inc. offre le service de récupération des piles ainsi que des huiles usées gratuitement;

**ATTENDU** que ce service comprend la livraison des bacs à l'endroit déterminé et le retour des bacs pleins à leur usine de traitement et que ces bacs demeurent la propriété de Laurentide Re-Sources et sont en consignation pour toute la durée de l'entente.

**R2013-01-14-19            Il est proposé par madame la conseillère Josée Dupuis**

**QUE** la directrice générale madame Cathy Viens complète tous les documents nécessaires concernant cette entente;

**QUE** madame Cathy Viens soit et est mandatée à titre de signataire désignée pour tous les documents de Laurentide Re-Sources Inc.

**Adoptée à l'unanimité**

### **6.16 Demande de don de l'Association Chasse et Pêche – Région Lac-des-Plages**

**ATTENDU** que l'Association Chasse et pêche – Région Lac-des-Plages a adressée une demande de don pour procéder à l'ensemencement de plusieurs lacs de la région afin de promouvoir le tourisme;

**R2013-01-14-20            Il est proposé par monsieur le conseiller Lorne Graham**

**QU'UN** montant de 50.00\$ soit remis à titre de don à l'Association Chasse et pêche de la Région Lac-des-Plages.

**Adoptée à l'unanimité**

### **6.17 Lettre d'appui pour l'implantation de classes d'immersion à l'école de Namur**

**ATTENDU** que la municipalité de Namur est une municipalité dévitalisée;

**ATTENDU** que la Municipalité demande l'appui de la Commission scolaire Western Québec pour l'implantation de classes d'immersion française dans son école de Namur incluant de la maternelle à la 3<sup>e</sup> année afin d'amener de nouvelles familles dans la municipalité.

**R2013-01-14-21 Il est proposé par madame la conseillère Marianne Labelle**

**QU'**une demande de lettre d'appui soit envoyée à la Commission Scolaire Western Québec concernant le projet de classes d'immersion et que cette dernière soit envoyée au Ministère de l'éducation.

**Adoptée à l'unanimité**

**6.18 Publicité cahier vision**

Les conseillers ne désirent pas s'annoncer dans ce cahier vision. Ce point à l'ordre du jour n'a pas fait l'objet d'une résolution.

**6.19 Demande de rapport d'urbanisme et rencontre mensuelle**

**ATTENDU** que lors des réunions mensuelles du conseil, un rapport sur l'urbanisme doit être déposé;

**ATTENDU** que l'officier municipal en bâtiment et environnement n'est pas présent à ces réunions;

**R2013-01-14-22 Il est proposé par madame la conseillère Marianne Labelle**

**QUE** l'inspecteur municipal et son adjointe rencontreront la directrice générale le mercredi précédent la réunion du conseil afin de lui faire un résumé des activités passées et futures;

**QUE** l'inspecteur remettre un rapport écrit à chaque mois à la directrice générale afin que celle-ci puisse le déposer à la réunion du conseil;

**QUE** l'inspecteur remettre à toutes les semaines un rapport de ces déplacements sur le territoire de la municipalité.

**Adoptée à l'unanimité**

**6.20 Frais pour retour de chèque sans fonds**

**ATTENDU** que la municipalité de Namur ne chargeait aucun frais en cas de retour de chèque sans fonds;

**ATTENDU** que si la municipalité veut imposer des frais, celle-ci doit avoir une résolution à cet effet;

**R2013-01-14-23 Il est proposé par monsieur le conseiller Lorne Graham**

**QU'**un frais de 25.00\$ soit facturé au compte de taxes en cas de chèque sans provision.

**Adoptée à l'unanimité**

**6.21 Demande d'aide financière – Maraton canadien de ski**

**ATTENDU** que le conseil d'administration du Marathon canadien du Ski demande une aide financière pour leur 47<sup>e</sup> édition;

**R2013-01-14-24 Il est proposé par monsieur le conseiller Lorne Graham**

**QU'UN** montant de 50.00\$ soit donné au Marathon canadien de ski.

**Adoptée à l'unanimité**

**6.22 Adoption du renouvellement du contrat de l'officier en bâtiment et en environnement.**

**CONSIDÉRANT** que l'entente contractuelle avec l'officier en bâtiment et en environnement, monsieur Jean-Pierre Provost est échue au 31 décembre 2012;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de renouveler ladite entente pour l'année 2013;

**R2013-01-14-25 Il est proposé par le conseiller**

**QUE** le contrat de monsieur Jean-Pierre Provost, officier municipal en bâtiment et en environnement soit renouvelé pour l'année 2013 soit du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2013;

**QUE** le taux horaire de monsieur Provost soit de l'ordre de 23.00 \$ l'heure;

**QUE** les frais de déplacement soient calculés pour le kilométrage fait sur le territoire de la municipalité au même taux que l'an dernier, soit 0.40\$ du kilomètre;

**QUE** monsieur le maire Gilbert Dardel et madame la directrice générale et secrétaire trésorière Cathy Viens sont mandatés à titre de signataire de cette entente contractuelle avec la municipalité de Namur et monsieur Jean-Pierre Provost, officier en bâtiment et en environnement.

**Adoptée à l'unanimité**

**6.23 Mandat pour Me Rino Soucy de la firme d'avocats Dunton Rainville pour procéder dans le dossier du camion à ordures / Groupe GEMEC**

**CONSIDÉRANT** que le camion à ordures acheté de la compagnie GEMEC, situé à St-Hyacinthe a été livré en retard, c'est-à-dire le 21 septembre 2012 au lieu du 23 juillet 2012;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité a dû faire la location d'un camion à ordures pour toute cette période;

**CONSIDÉRANT** que c'est coût de location n'était pas prévu au budget;

**CONSIDÉRANT** que le Groupe GEMEC ne veut rembourser qu'une petite partie de ces frais;

**R2013-01-14-26 Il est proposé par monsieur le conseiller Lorne Graham**

**QUE** Me Rino Soucy, de Dunton Rainville soit et est mandaté pour déposer les procédures judiciaires qui s'imposent et ce, sans autre avis, ni délai supplémentaire à être accordés à Groupe GEMEC.

**Adoptée à l'unanimité**

**7.0 Finances**

**7.1 Rapport des heures cumulées**

Le rapport des heures cumulées a été déposé par le directrice générale, secrétaire trésorière.

**7.2 Activités financières**

Le rapport des activités financière a été déposé par le directrice générale, secrétaire trésorière.

**7.3 Approbation des comptes fournisseurs**

**ATTENDU** que la directrice générale, secrétaire trésorière dépose à la table du conseil la liste des comptes fournisseurs du mois décembre 2012 totalisant un montant de 130 443.84\$.

**R2013-01-14-27 Il est proposé par monsieur le conseiller Lorne Graham**

**QUE** le paiement des comptes à payer au montant de 130 443.84\$ est approuvé et que la secrétaire trésorière est autorisée à débiter les affectations concernées.

**Adopté à l'unanimité**

**8.0 Seconde période de l'assistance**

**9.0 Varia**

**10.0 Levée de la séance**

**R2013-01-14-28 Il est proposé par monsieur le conseiller Lorne Graham**

**QUE** la séance levée à 21h15

**Adopté à l'unanimité**

---

Gilbert Dardel, maire

---

Cathy Viens, directrice générale  
Secrétaire-trésorière